

Demande d'accréditation presse Tour du Limousin 2010 (1/2)



JOURNAL - RADIO - TELEVISION - WEB - AGENCE :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél prof. :

Fax :

Mobile :

Email :

Site internet :

JOURNALISTES

<i>NOM ET PRENOM</i>	<i>N° PORTABLE</i>	<i>N° CARTE PRESSE</i>

Si vous êtes Free Lance, merci d'indiquer le nom des médias pour lesquels vous travaillez :

Type de média :

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Presse Nationale | <input type="checkbox"/> Presse Régionale | <input type="checkbox"/> Radio |
| <input type="checkbox"/> Presse Etrangère | <input type="checkbox"/> Agence de photo | <input type="checkbox"/> T.V. |
| <input type="checkbox"/> Agence de Presse | <input type="checkbox"/> Presse Spécialisée | <input type="checkbox"/> Site Internet |
| <input type="checkbox"/> Presse Sportive | <input type="checkbox"/> Presse Magazine | <input type="checkbox"/> Presse Information |
| <input type="checkbox"/> Presse Féminine | <input type="checkbox"/> Presse Masculine | <input type="checkbox"/> Presse Jeunesse |

PILOTES / TECHNICIENS

<i>NOM ET PRENOM</i>	<i>FONCTION</i>	<i>N° PORTABLE</i>

Demande d'accréditation presse

Tour du Limousin 2010 (2/2)

VEHICULES :

TYPE MARQUE MODELE	IMMATRICULATION	PILOTE

Les demandes d'accréditations doivent être retournées avant le 6 août 2010 à :

> par courrier électronique :

tourdulimousin@wanadoo.fr

> par fax :

05 55 12 89 80

> par courrier :

Tour du Limousin Organisation

142, avenue Emile Labussière

87100 LIMOGES

Les accréditations seront disponibles la veille du départ du Tour du Limousin à la permanence (Hôtel de Région, 27 boulevard de la Corderie 87100 Limoges)

Tous les véhicules accrédités en course doivent être équipés d'une radio permettant de recevoir les émissions de Radio Tour. Pour bénéficier du prêt d'un équipement radio vous devez le réserver dès maintenant.

Utiliserez-vous un ou des récepteurs mis à disposition ? OUI NON

Si OUI, de combien de postes souhaitez-vous disposer ?

Un chèque de caution vous sera demandé par notre prestataire, la société S.C.E.

CHASUBLES (Obligatoire pour les photographes et les caméramen, en course et à l'arrivée) :

N° : (à remplir par l'organisateur)

Un chèque de caution de 15 euros vous sera demandé par l'organisateur

Extraits du règlement :

Tous les véhicules circulant à l'échelon course doivent être équipés d'un récepteur radio. Les monospaces (Espaces, 807, Scénic, Sharan, Voyager et équivalents) sont interdits à l'échelon course.

Les accréditations doivent être transmises par la rédaction en chef du média, il n'y aura pas de prise en compte pour les demandes individuelles.

La photocopie de la carte de presse, ou A.I.J.C. ou A.I.P.S. **est obligatoire.**

Chaque demande doit être **IMPERATIVEMENT** munie du cachet de l'organe de presse.

Une réunion d'information sur la sécurité sera organisée **la veille du départ à 14h30 à la permanence.**

Aucune mention publicitaire autre que celle du média accrédité ou des sponsors de la course ne devra figurer sur les véhicules.

La copie de l'attestation d'assurance et du permis de conduire des pilotes doit être jointe au dossier.

L'ensemble des consignes est accessible sur le site internet www.uci.ch (Rubrique Règlements > épreuve sur routes)